



61, RUE HENRI REGNAULT  
92075 – LA DEFENSE CEDEX

## Fondation Hippocrène

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

## Fondation Hippocrène

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 7 février 1992

Siège social : 12 rue Mallet-Stevens - 75016 Paris

SIREN : 428 473 441

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration de la Fondation Hippocrène,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hippocrène, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le « bureau ».

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,  
Mazars

Paris-La Défense, le 1er juin 2023

DocuSigned by:  
*Aurélie Joubin*  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

**COMPTES ANNUELS**

**2022**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

# FONDATION HIPPOCRENE

12 rue Mallet Stevens  
75016 PARIS

SIRET : 428473441 00023



**LEO JEGARD ET ASSOCIES**

23 rue du clos d'orléans  
94120 Fontenay sous bois

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre  
[www.jegardcreatis.com](http://www.jegardcreatis.com) - [bienvenue@jegardcreatis.com](mailto:bienvenue@jegardcreatis.com)

## Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Compte rendu de travaux	2
<b>ETATS FINANCIERS</b>	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
<b>ANNEXE</b>	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des provisions et dépréciations	13
Etat des créances et dettes	14
Charges à payer et produits à recevoir	15
Produits et charges constatés d'avance	16
Variation des fonds dédiés - Contributions financières	17
Variation des fonds propres art.431-5	18
<b>DÉTAIL DES COMPTES</b>	
Bilan Actif détaillé	19
Bilan Passif détaillé	21
Compte de résultat détaillé	23

## COMPTE RENDU

### Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des compte de la **FONDATION HIPPOCRENE** relatifs à la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 6 649 575 €
- . Total des charges : 2 127 740 €
- . Résultat net comptable : -1 426 007 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Fontenay sous bois

Le 09/05/2023

Cécile LE BAGOUSSE

Expert comptable

# COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETATS FINANCIERS

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	22 936	22 936		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	670 776		670 776	670 776
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	210 858	27 677	183 181	181 105
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>914 570</b>	<b>50 613</b>	<b>863 957</b>	<b>861 881</b>
Comptes de liaison	II			
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	111 030	94 000	17 030	5 887
Valeurs mobilières de placement	6 301 841	1 160 315	5 141 527	6 300 757
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	606 153		606 153	720 324
Charges constatées d'avance	20 908		20 908	1 656
<b>TOTAL III</b>	<b>7 039 932</b>	<b>1 254 315</b>	<b>5 785 618</b>	<b>7 028 623</b>
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>7 954 502</b>	<b>1 304 927</b>	<b>6 649 575</b>	<b>7 890 505</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	2 133 766	2 128 766
Fonds propres complémentaires	172 614	172 614
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 193 219	4 061 182
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 426 007	1 132 037
<b>Situation nette</b>	<b>6 073 591</b>	<b>7 494 598</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>6 073 591</b>	<b>7 494 598</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	434 277	345 449
<b>TOTAL III</b>	<b>434 277</b>	<b>345 449</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 288	20 396
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 669	17 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 500	10 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 250	2 200
<b>TOTAL V</b>	<b>141 707</b>	<b>50 457</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>6 649 575</b>	<b>7 890 505</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	488 922	393 590
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	22 950	43 450
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 991	10 549
Utilisations des fonds dédiés	15 794	6 210
Autres produits	13	70 009
<b>TOTAL I</b>	<b>551 670</b>	<b>523 808</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	79 358	87 973
Aides financières	724 410	588 029
Impôts, taxes et versements assimilés	7 450	7 055
Salaires et traitements	90 834	90 843
Charges sociales	38 070	39 035
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 784	1 070
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	104 622	120 607
Autres charges	1 982	1 864
<b>TOTAL II</b>	<b>1 048 510</b>	<b>936 475</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-496 840</b>	<b>-412 667</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	223 715	74 535
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 468 514
<b>TOTAL III</b>	<b>223 715</b>	<b>1 543 049</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 159 230	345
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 159 230</b>	<b>345</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-935 515</b>	<b>1 542 704</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-1 432 355</b>	<b>1 130 037</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		2 000
Sur opérations en capital	6 348	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>6 348</b>	<b>2 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>6 348</b>	<b>2 000</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>781 733</b>	<b>2 068 857</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 207 740</b>	<b>936 820</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-1 426 007</b>	<b>1 132 037</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	1 200	1 000
Bénévolat	5 633	7 144
<b>TOTAL</b>	<b>6 833</b>	<b>8 144</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	1 200	1 000
Prestations en nature		
Personnel bénévole	5 633	7 144
<b>TOTAL</b>	<b>6 833</b>	<b>8 144</b>

# COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

## Règles et méthodes comptable

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 6 649 575 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de -1 426 007 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

### Note de présentation de la fondation et de ses activités

La Fondation Hippocrène est une fondation reconnue d'utilité publique familiale et indépendante qui œuvre pour qu'une citoyenneté européenne soit construite jour après jour par les jeunes d'Europe. Elle soutient la réalisation de projets philanthropique, culturels ou sportifs portés par ou pour les jeunes européens dans tous les domaines qui permettent le dialogue et le partage au service d'une citoyenneté européenne commune

### Faits significatifs de l'exercice

Le conseil d'administration de la Fondation du 2 juin 2022 a approuvé la création et l'accueil de la Fondation EU-TOPIA sous l'égide de la fondation Hippocrène

### Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Il n'est pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels

### Les principales méthodes comptables appliquées

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

La règle du prorata temporis est appliquée en fonction de la date de mise en service.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition.

Cette méthode a été jugée la plus opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Mode et durée d'amortissement appliqués :

- Site internet	L - 3 ans
- Agencements et aménagements des constructions	L - 10 ans
- Mobilier	L - 3 ans

L'immeuble détenu par la fondation n'est pas amorti en raison d'une valeur actuelle (valeur vénale) supérieure à la valeur historique.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, les frais accessoires étant comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, égale à la différence entre ces deux valeurs.

### Fonds dédiés

Conformément à l'article 511-1 du règlement ANC 2018-06, l'objet des fondations abritées étant plus restreint que celui de la Fondation Hippocrène, la partie des ressources des fondations abritées, qui à la clôture de l'exercice 2022, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à l'égard des fondateurs des fondations abritées, est comptabilisée en charge « Report en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « fonds dédiés des fondations abritées » .

## **Informations complémentaires**

### a) Fondations abritées

En 2022, la fondation Hippocrène a abrité les fondations suivantes :

- Fondation de la Mer
- Fondation Maritime Jean Sauvée
- Fondation Article 1
- Fondation Eu-Topia

b) Honoraire du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 930 € TTC (article R 123-198 du code de commerce).

c) Rémunérations allouées aux dirigeants

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de la Fondation sont bénévoles

d) Effectif

La fondation Hippocrène emploie deux salariés au 31.12.2022.

e) Contributions volontaires

La Fondation a recensé sur l'année 2022, les heures passées par les bénévoles pour le suivi des différents projets soutenus par la Fondation : 435 heures ont ainsi été réalisées, ce qui représente la somme de 5 632 euros sur la base d'une valorisation de 12.94 €/heure.

La Fondation a également bénéficié de contribution volontaire pour des travaux réalisés en matière de création graphique, retouche photos. Ces contributions sont valorisées à 1 200€

f) Dons

La Fondation a collecté en 2022, 488 922 € de dons, la collecte de ces dons ne s'est pas faite dans le cadre d'une campagne d'appel à la générosité du public.

Les dons sont répartis de la façon suivante.

Fondation Hippocrène	314 660,00
Fondation de la Mer	142 262,00
Fondation Maritime Jean Sauvée	25 000,00
Fondation Article 1	7 000,00
Fondation Eu-Topia	-
<b>Total</b>	<b>488 922,00</b>

g) Contributions financières pluriannuelles

Les contributions financières décidées par la Fondation au cours de l'exercice 2022, prévoyant le financement de projets sur plusieurs exercices ont été comptabilisées dans leur intégralité dans les charges de l'exercice.

Ont ainsi été enregistrées en charges 2022, 120 000 € dont 40 000 € ont été versés aux bénéficiaires en 2022, les 80 000 € restant seront versés par moitié en 2023 et 2024.

Il est également à noter qu'en 2020 et 2021, la fondation avait également pris des engagements pluriannuels. Au 31 décembre 2022, la Fondation reste devoir au titre de ces engagements la somme de 35 000 €. Ces engagements ne sont pas enregistrés en comptabilité à la clôture de l'exercice 2022, les charges seront inscrites en comptabilité lors de leurs décaissements prévus en 2023.

Fondation Hippocrène	80 000,00
Fondation de la Mer	-
Fondation Maritime Jean Sauvée	-
Fondation Article 1	-
Fondation Eu-Topia	-
<b>Total</b>	<b>80 000,00</b>

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 936		
<b>TOTAL</b>	<b>32 936</b>		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions	670 776		
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	25 876		2 567
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	181 123		1 292
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
<b>TOTAL</b>	<b>877 774</b>		<b>3 859</b>
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>910 710</b>		<b>3 859</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			32 936	
<b>TOTAL</b>			<b>32 936</b>	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.			670 776	
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers			28 443	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			182 415	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>			<b>881 634</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>914 570</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 936			22 936
<b>TOTAL</b>	<b>22 936</b>			<b>22 936</b>
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	17 384	1 388		18 772
	8 509	396		8 905
<b>TOTAL</b>	<b>25 893</b>	<b>1 784</b>		<b>27 677</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>48 829</b>	<b>1 784</b>		<b>50 613</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	95 084	1 159 231		1 254 315
<b>TOTAL III</b>	<b>95 084</b>	<b>1 159 231</b>		<b>1 254 315</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>95 084</b>	<b>1 159 231</b>		<b>1 254 315</b>
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières		1 159 230		
- Exceptionnelles				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	111 030	111 030	
Charges constatées d'avance	20 908	20 908	
<b>TOTAL</b>	<b>131 938</b>	<b>131 938</b>	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	105 288	105 288		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	4 689	4 689		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	9 621	9 621		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 359	1 359		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	14 500	14 500		
Produits constatés d'avance	6 250	6 250		
<b>TOTAL</b>	<b>141 707</b>	<b>141 707</b>		

## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 457	16 672
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 411	10 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 000	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>40 867</b>	<b>37 403</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	4 280	3 420
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>4 280</b>	<b>3 420</b>

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	6 250	2 200
<b>TOTAL</b>	<b>6 250</b>	<b>2 200</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	20 908	1 656
<b>TOTAL</b>	<b>20 908</b>	<b>1 656</b>

## Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FDS Jean sauvée	50 204		10 111			40 093	
FDS Frateli	89 816		5 683			84 133	
FDS de la Mer	205 428	104 622				310 050	
<b>TOTAL</b>	<b>345 448</b>	<b>104 622</b>	<b>15 794</b>			<b>434 276</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 301 380		5 000		2 306 380
<i>Dont Fonds propres des fondations abritées</i>	<i>10 000</i>		<i>5 000</i>		<i>15 000</i>
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	4 061 182	1 132 037			5 193 219
Excédent ou déficit de l'exercice	1 132 037	-1 132 037		1 346 007	-1 426 007
<b>Situation nette</b>	<b>7 494 598</b>			<b>1 346 007</b>	<b>6 073 591</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>7 494 598</b>			<b>1 346 007</b>	<b>6 073 591</b>



61, RUE HENRI REGNAULT  
92075 – LA DEFENSE CEDEX

## Fondation Hippocrène

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'administration d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2022

## Fondation Hippocrène

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 7 février 1992

Siège social : 12 rue Mallet-Stevens - 75016 Paris

SIREN : 428 473 441

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'administration d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration de la Fondation Hippocrène,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 7 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions déjà approuvées par le conseil d'administration

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce et de l'article 7 de vos statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

## Gestion du FCP Hippocrène

– Personnes concernées

Monsieur Alexis Merville, Président de la Fondation Hippocrène et Directeur général de la société de gestion Fideas Capital

– Nature et objet et modalités de la convention

Le FCP Hippocrène de la Fondation Hippocrène a pour société de gestion la société Fideas Capital.

La gestion des actifs de la Fondation s'effectue non seulement aux conditions de marché mais elle est même consentie à un tarif moins élevé que pour les autres clients similaires (même type d'actif et surtout mêmes montants gérés) ; par ailleurs les actifs de la Fondation représentent seulement 0,8% des actifs gérés par Fideas Capital.

Les frais de gestion du FCP Hippocrène provisionnés se sont élevés à 37 768,85 euros en 2022, soit 0,67% de l'actif net moyen (5 639 923,44 euros), inférieur aux 0,85% maximum indiqués dans le prospectus :

- Les frais de gestion provisionnés à reverser par Fideas Capital aux prestataires externes (dépositaire, valorisateur, Commissaire aux Comptes, etc.) s'élèvent à 15 295,20 euros
- Les frais de gestion provisionnés à conserver par Fideas Capital s'élèvent à 22 483,65 euros (0,40% de l'actif net moyen, taux prévu par le prospectus)

M. Alexis Merville est Directeur général et actionnaire minoritaire de la société Fideas Capital. Il n'est en aucun cas rémunéré en fonction de ses propres résultats ou apports de clientèle.

Le Commissaire aux comptes,  
Mazars

Paris-La Défense, le 1er juin 2023

DocuSigned by:  
  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN